



Abivax Annonce ses Résultats Financiers pour l'Exercice 2024

24 mars 2025

Trésorerie de **144,2 millions d'euros** au 31 décembre 2024 permettant de financer les activités de la Société jusqu'au T4 2025

- *Achèvement du recrutement dans le cadre de l'essai de phase 3 ABTECT qui évalue obefazimod dans le traitement de la rectocolite hémorragique (RCH) modérément à sévèrement active prévu au T2 2025 avec les résultats top-line de la phase d'induction de 8 semaines attendus au T3 2025*

PARIS, France – Le 24 mars 2025 – 08h30 CET – Abivax SA (Euronext Paris : FR0012333284 – ABVX/Nasdaq : ABVX) (« Abivax » ou la « Société »), société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies innovantes pour le traitement des maladies inflammatoires chroniques, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers annuels clos au 31 décembre 2024. Les comptes de l'exercice 2024, arrêtés par le Conseil d'administration de la Société le 20 mars 2025, ont été audités par les commissaires aux comptes de la Société et les rapports financiers seront respectivement déposés auprès des autorités boursières françaises et américaines le 24 mars 2025.

Marc de Garidel, Directeur Général d'Abivax, a commenté : « 2025 s'annonce comme une année charnière pour Abivax, marquant un moment clé dans notre développement. Nous sommes très satisfaits des avancées réalisées en 2024, démontrant à la fois une discipline financière rigoureuse et des progrès cliniques significatifs. Notre position de trésorerie sécurise notre financement jusqu'au T4 2025, permettant de finaliser l'enrôlement complet de l'étude ABTECT au T2 2025 ainsi que d'obtenir les résultats top-line de la phase d'induction de 8 semaines au T3 2025, une étape clé majeure pour Abivax. »

Principaux éléments financiers

- **Position de trésorerie** : La Société disposait d'un solde de trésorerie de **144,2 millions d'euros** au 31 décembre 2024, permettant le financement de ses activités jusqu'au **T4 2025**.
- **Dépenses opérationnelles** : Les dépenses de R&D ont augmenté par rapport à l'année précédente, reflétant les investissements continus dans le programme clinique de phase 3 ABTECT et l'accroissement de la production.
- **Perspectives financières** : La société reste concentrée sur une gestion financière disciplinée tout en poursuivant ses activités de développement clinique et en se préparant à une potentielle commercialisation.

Prochaines étapes clés

- **Achèvement du recrutement pour les essais d'induction ABTECT de phase 3** – T2 2025
- **Résultats des essais d'induction** – T3 2025
- **Achèvement de la phase de maintenance de 44 semaines** – T2 2026
- **Résultats de l'étude de maintenance** – T2 2026

Principaux éléments financiers 2024 (chiffres IFRS)

Compte de résultat en millions d'euros	Exercice 2024	Exercice 2023	Evolution
Total des produits opérationnels	12,5	4,6	7,9
Total des dépenses opérationnelles			
dont frais de Recherche et Développement	(146,5)	(103,2)	(43,3)
dont frais commerciaux et marketing	(6,0)	(6,4)	0,4
dont frais généraux et administratifs	(32,9)	(22,4)	(10,5)
Perte opérationnelle	(172,9)	(127,4)	(45,5)
Perte financière	(3,3)	(20,4)	17,1
Perte nette de la période	(176,2)	(147,8)	(28,4)

Bilan	Exercice 2024	Exercice 2023	Evolution
en millions d'euros			

Position financière nette	53,4	203,2	(149,7)
dont autres actifs financiers et autres créances et actifs*	23,2	28,3	(5,1)
dont dépôts à terme fixe (échéance > 1 an)	0,0	0,0	0,0
dont dépôts à terme fixe (échéance < 1 an)	0,0	9,0	(9,0)
dont trésorerie disponible et équivalents de trésorerie	144,2	251,9	(107,7)
(dont dettes financières)**	(114,0)	(77,0)	(37)
Total Actif	205,2	327,1	(121,9)
 Total des capitaux propres	 40,6	 196,0	 (155,4)

* Hors éléments du contrat de liquidité (liquidité et actions propres) et charges constatées d'avance

** Les passifs financiers comprennent les emprunts, les emprunts obligataires convertibles, les instruments dérivés, les certificats de royalties et les autres passifs financiers

- Les revenus opérationnels ont augmenté de 7,9 millions d'euros à 12,5 millions d'euros en 2024 contre 4,6 millions d'euros en 2023. Cette hausse s'explique principalement par les éléments suivants :
 - 2,2 millions d'euros de crédits d'impôt recherche supplémentaires, dont 1,0 million d'euros au titre de l'année d'imposition 2021 et le solde au titre de l'année d'imposition 2024. L'augmentation des crédits d'impôt 2024 s'explique par les remboursements nets d'avances remboursables à Bpifrance dans le cadre des projets RNP-VIR et CARENA, suite à l'arrêt des deux projets.
 - Les subventions ont augmenté d'un montant non cash de 4,1 millions d'euros qui a été comptabilisé suite à l'arrêt des avances remboursables RNP-VIR et CARENA accordées par Bpifrance. En lien avec l'arrêt, Bpifrance a accepté de renoncer à 60 % des avances remboursables restantes et aux intérêts courus.
- Les dépenses de recherche et développement (R&D) ont augmenté de 43,3 millions d'euros, atteignant -146,5 millions d'euros en 2024, par rapport à -103,2 millions d'euros en 2023. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des charges liées à :
 - Notre programme clinique sur la RCH, porté par la progression des essais cliniques de phase 3 pour obefazimod dans le cadre du traitement de la RCH ;
 - Une augmentation de 4,6 millions d'euros des dépenses liées à notre programme clinique sur la maladie de Crohn (MC), en raison des coûts de planification engagés et de la progression de l'essai de phase 2b sur la MC ; et à
 - Une augmentation de 8,2 millions d'euros, soit 76 %, liée à l'expansion globale des effectifs de recherche et développement afin de soutenir notre croissance organisationnelle et à l'émission de nouvelles attributions d'actions aux dirigeants et aux employés de l'équipe recherche et développement.
- Les charges commerciales et marketing (S&M) sont restées relativement stables entre 2024 et 2023.
- Les frais généraux et administratifs (G&A) ont augmenté de 10,5 millions d'euros à -32,9 millions d'euros contre -22,4 millions d'euros pour 2023. Cette hausse s'explique principalement par l'impact sur l'ensemble de l'exercice de la mise en place de notre organisation G&A (augmentation des effectifs et des coûts de rémunération en actions) qui a débuté fin 2023 pour soutenir l'expansion de la Société, ainsi que par l'augmentation des frais juridiques et professionnels et d'autres coûts liés à l'activité en tant que société à double cotation.
- L'effectif total au 31 décembre 2024 s'élevait à 69 contre 61 au 31 décembre 2023.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la perte financière nette de la Société de -3,3 millions d'euros s'explique principalement par les éléments suivants :
 - Des charges d'intérêt de -11,6 millions d'euros liées aux emprunts et aux prêts ;
 - Une charge non monétaire de -0,8 million d'euros liée à la juste valeur des certificats de royalties de la Société ;
 - Une charge non monétaire de -1,4 million d'euros liée à une augmentation de la juste valeur des obligations convertibles Heights ;
 - Une charge non monétaire de -1,5 million d'euros liée à une augmentation de la juste valeur des bons de souscription d'actions Kreos/Claret (« BSA ») ; et
 - Des frais de transaction de 1,6 million d'euros dans le cadre des tirages des Tranches B et C du financement Kreos/Claret ;
 - Partiellement compensée par les intérêts de 8,2 millions d'euros reçus consécutivement au placement des sommes levées dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société au Nasdaq et du placement privé concomitant, ainsi que par des gains de change de 2,8 millions d'euros (impact non monétaire de 1,7 million d'euros de la réévaluation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en dollars américains au 31 décembre 2024).
- La position de trésorerie au 31 décembre 2024 était de 144,2 millions d'euros, contre 261,0 millions d'euros (y compris d'autres actifs financiers de 9,0 millions d'euros) au 31 décembre 2023. Cette baisse s'explique par les éléments suivants :

- o 154,1 millions d'euros utilisés dans le cadre des activités opérationnelles pour faire progresser les essais cliniques de phase 3 d'obefazimod dans le cadre du traitement de la RCH et lancer l'essai de phase 2b pour le traitement de la MC, ainsi que l'impact pour l'ensemble de l'exercice de l'augmentation des frais juridiques et professionnels et des autres coûts de structure liés à l'activité en tant que société à double cotation et aux variations des fonds de roulement ; et
- o Remboursements de dettes et d'intérêts pour 20,9 millions d'euros ;
- o Partiellement compensée par le tirage des Tranches B et C du financement Kreos/Claret pour un montant de 50,0 millions d'euros.

Sur la base des fonds actuellement disponibles, et du remboursement attendu des crédits d'impôt recherche (CIR) de 2024 au second semestre 2025 s'élevant à 5,7 millions d'euros, Abivax s'attend à pouvoir financer ses besoins en trésorerie d'exploitation jusqu'au T4 2025.

À propos d'Abivax

Abivax est une société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de produits thérapeutiques exploitant les mécanismes naturels de régulation de l'organisme pour stabiliser la réponse immunitaire chez les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques. Basé en France et aux États-Unis, le principal candidat médicament d'Abivax, obefazimod (ABX464), est en essais cliniques de phase 3 dans le traitement de la rectocolite hémorragique active modérée à sévère.

Contact :

Patrick Malloy

SVP, Responsable des relations investisseurs

Abivax SA

patrick.malloy@abivax.com

+1 847 987 4878

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations, y compris celles relatives aux objectifs commerciaux et financiers de la Société. Des mots tels que « concevoir », « s'attendre à », « à terme », « futur », « potentiel », « planifier », « projet », les variantes de ces mots et expressions similaires ainsi que la marque du futur sont destinées à identifier les déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant ou impliquant le potentiel thérapeutique des candidats médicaments d'Abivax, les attentes d'Abivax concernant la disponibilité des données et le calendrier de présentation des résultats de ses essais cliniques, y compris ses essais d'induction de phase 3 ABTECT-1 et ABTECT-2 et la phase de maintenance de phase 3 ABTECT, le recrutement de patients dans le cadre des essais cliniques, les disponibilités financières d'Abivax et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Bien que la direction d'Abivax estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prospectives sont soumises à différents risques, éventualités et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement indépendants de la volonté d'Abivax, ce qui pourrait impliquer que les résultats et développements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés, implicites ou projetés par les informations et déclarations prospectives. Une description de ces risques, aléas et incertitudes figure dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers en application de ses obligations légales, notamment son Document d'Enregistrement Universel et dans son Rapport Annuel sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui sera déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis sous le titre « Facteurs de risques ». Ces risques, imprévus et incertitudes incluent entre autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et au développement, aux données et analyses cliniques futures, aux décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, concernant l'opportunité et le moment d'approuver un candidat médicament, ainsi que leurs décisions concernant l'étiquetage et d'autres questions susceptibles d'affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats. Une attention particulière doit être accordée aux obstacles potentiels au développement clinique et pharmaceutique, y compris une évaluation plus approfondie par l'entreprise, les agences de réglementation et les comités d'éthique/IRB suite à l'évaluation des données précliniques, pharmacocinétiques, cancérogènes, toxiques, CMC et cliniques. Par ailleurs, ces déclarations prospectives, prévisions et estimations ne sont faites qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf obligation légale, Abivax décline toute obligation de mise à jour de ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement ultérieur dont la Société aurait connaissance. Les informations sur les produits pharmaceutiques (y compris les produits en cours de développement) figurant dans ce communiqué de presse ne sont pas destinées à constituer une publicité. Ce communiqué de presse est fourni à titre informatif uniquement et les informations qui y figurent ne constituent ni une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit. De même, il ne constitue pas un conseil en investissement et ne doit pas être considéré comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne doit pas être considéré par les destinataires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées ici sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La distribution du présent document peut être légalement restreinte dans certaines

juridictions. Les personnes entrant en possession de ce document sont tenues de s'informer à ce propos et de respecter ces éventuelles restrictions.